

## **TIRER LES ÂÎNÉS CANADIENS DE LA PAUVRETÉ**

**ATTENDU QUE**, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), environ 12 % des aînés canadiens vivent dans la pauvreté et que la majorité d'entre eux (70 %) sont des femmes qui n'ont pu cotiser au Régime de pensions du Canada (RPC) ou au Régime de rentes du Québec (RRQ) parce qu'elles « travaillaient » à la maison et élevaient leurs enfants;

**ATTENDU QUE** le montant mensuel maximum du Supplément de revenu garanti (SRG), soit 916,38 \$, fait que le revenu de la grande majorité des aînés vivant seuls comptant uniquement sur le SRG et la Sécurité de la vieillesse se trouve sous le seuil de pauvreté établi par le gouvernement fédéral;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) à un niveau qui tirera tous les aînés canadiens de la pauvreté, en tenant compte de la variation du coût de la vie dans les différentes régions du pays.

**Soumis par :** CAL (Québec)

**Personne-ressource :** L. Schwey – [lindaschwey@gmail.com](mailto:lindaschwey@gmail.com)